

Rapport du maire sur la situation financière conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes

1. États financiers 2024 – Activités de proximité

Excédent (déficit) net pour l'exercice 2024	153 147 \$
Surplus/déficit accumulé au 31 décembre 2024	2 295 978 \$

États financiers 2024 – Activités d'agglomération

Excédent (déficit) net pour l'exercice 2024	202 317 \$
Surplus accumulé au 31 décembre 2024	242 246 \$

2. Rapport des vérificateurs

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, les états financiers déposés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la Ville de Cookshire-Eaton ont été émis sans restriction. Les vérificateurs ont eu accès à tous les documents nécessaires pour leurs vérifications faites selon les normes généralement reconnues en comptabilité municipale.

3. Indications préliminaires 2025

La Ville de Cookshire-Eaton, pour ses activités de proximité et d'agglomération, prévoit terminer l'année 2025 en respectant ses prévisions budgétaires. Un sommaire des projets majeurs par secteur sera diffusé sous peu de façon préliminaire et sous réserve de l'adoption du budget pour l'année 2025.

Suivez-nous sur notre site internet et notre page Facebook pour rester informés des projets à Cookshire-Eaton.

4. Paiements 2024 à la MRC du Haut-Saint-François

Administration générale	86 849 \$
Évaluation	143 810 \$
Aménagement	147 043 \$
Environnement	37 945 \$
Développement économique	38 645 \$
Fibre optique	38 684 \$
Écocentre	18 526 \$
Répartition RDD	7 005 \$
Transport adapté	23 902 \$
Transport collectif	4 668 \$
Total :	547 077 \$

5. Contrats supérieurs à 25 000 \$ octroyés de novembre 2023 à octobre 2024

Conformément à la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ est disponible pour consultation, sur le site Web de la municipalité ou à l'hôtel de ville, pendant les heures normales de bureau.

6. Rémunération des membres du conseil 2024

Mairie

- Rémunération de base	34 566 \$
- Allocation de dépenses	17 283 \$
- MRC conseil des maires	3 171 \$

Conseillers

- Rémunération de base	11 522 \$
- Allocation de dépenses	5 761 \$
- MRC conseil des maires	560 \$

Donné à Ville de Cookshire-Eaton, ce deuxième jour du mois de juin 2025.

Mario Gendron
Maire

Résolution 2025-06-0296